

AVIS PUBLIC No. 2025-07

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

RAPPORT FINANCIER ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ de ce qui suit, par la soussignée, directrice générale de la Ville de Scotstown :

QUE lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 5 août 2025 à 19 h, à la salle du conseil de la Ville de Scotstown, sera présenté le rapport financier annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q, chapitre C-19).

Les citoyens sont invités à assister à cette séance afin de prendre connaissance des résultats financiers de notre municipalité et d'échanger sur les enjeux qui nous concernent tous.

Fait à Scotstown, le 9 juillet 2025.

Monique Polard, directrice générale